



République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 33

DELIBERATION
n° 2025 - 02 - 04

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10 AVR. 2025

ID : 085-200023778-20250403-DL2025_02_04A-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"
Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 27 mars, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Madame Isabelle TESSIER.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Dominique MALARY, Patricia ROUVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sylvie MORNET, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Sandra DUBOS, Jean-Pierre STEPHANO, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Céline DELOMME, Thierry BIRON, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry FAVREAU, Laurent REIGNIEZ, Isabelle DURANTEAU, François BLANCHET, Joël GIRAUDEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Olivier ROBIC, Tiphonie JACOMINO.

Pouvoirs : Céline DELOMME à Frédéric FOUQUET / Jean-Baptiste RABINIAUX à Dominique MALARY / Thierry FAVREAU à Patricia ROUVREAU / Isabelle DURANTEAU à Xavier BERNARD / Joël GIRAUDEAU à Thomas PERROCHEAU / Kathia VIEL à Evelyne CHAUVEL / Jean-Yves LEBOURDAIS à Christine CRESTOIS / Olivier ROBIC à Jean-Pierre STEPHANO.

Hervé BESSONNET est désigné secrétaire de séance.

Approbation des Comptes Administratifs 2024



Les Comptes Administratifs 2024 du Budget Principal et des Budgets Annexes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération sont présentés en détail en annexe.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les écritures des Comptes Administratifs 2024 :

† Budget Principal

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	39 083 000,04 €	17 189 063,60 €	2 367 926,11 €
Recettes	43 962 239,11 €	16 122 925,09 €	1 514 501,47 €
Résultats	4 879 239,07 €	- 1 066 138,51 €	- 853 424,64 €

† Zones d'Activités Economiques

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	1 143 095,89 €	2 746 974,20 €	- €
Recettes	1 143 095,89 €	578 223,24 €	- €
Résultats	- €	- 2 168 750,96 €	- €

† Ensemble Immobilier Bégaudière

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	71 915,78 €	262 161,16 €	- €
Recettes	113 013,86 €	80 419,25 €	- €
Résultats	41 098,08 €	- 181 741,91 €	- €

† Pépinière d'entreprises Brétignolles sur Mer

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	82 727,11 €	1 351 188,16 €	42 836,92 €
Recettes	248 196,49 €	1 221 098,98 €	41 500,00 €
Résultats	165 469,38 €	- 130 089,18 €	- 1 336,92 €

† SPANC

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	90 136,51 €	- €	- €
Recettes	97 481,95 €	- €	- €
Résultats	7 345,44 €	- €	- €

† Assainissement régie

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	7 213 877,07 €	7 811 078,37 €	2 681 512,51 €
Recettes	9 380 331,20 €	10 395 531,92 €	2 665 825,98 €
Résultats	2 166 454,13 €	2 584 453,55 €	- 15 686,53 €

† REOMI

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	10 969 451,77 €	1 143 133,23 €	2 601 063,03 €
Recettes	13 611 071,30 €	4 506 299,92 €	394 251,74 €
Résultats	2 641 619,53 €	3 363 166,69 €	- 2 206 811,29 €

† Ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2024
Dépenses	606 220,03 €	1 429 224,52 €	11 835,64 €
Recettes	494 697,19 €	842 393,91 €	27 700,00 €
Résultats	- 111 522,84 €	- 586 830,61 €	15 864,36 €

Le Conseil Communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L. 1612-13 et L.2121-31 et L. 5216-1 et suivants,
Vu les comptes de gestion 2024 établis par Monsieur le Responsable du Service de gestion comptable de Challans,
Vu les Comptes Administratifs 2024 présentés au rapport,
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 19 mars 2025,
Vu la Présidence assurée par Madame Isabelle TESSIER, 1^{ère} Vice-Présidente, en l'absence du Président pour le vote de ce point,
Vu le rapport,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article unique : d'approuver les Comptes Administratifs 2024 du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, énumérés ci-après et tels que présentés au rapport :

- Budget Principal
- Budget Annexe « Zone d'Activités Economiques »
- Budget Annexe « Ensemble Immobilier Bégaudière »
- Budget Annexe « Pépinière d'Entreprises »
- Budget Annexe « SPANC »
- Budget Annexe « Assainissement Régie »
- Budget Annexe « REOMI »
- Budget Annexe « PORTS ».

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,

Hervé BESSONNET

Givrand, le 8 avril 2025

Le Président,

François BLANCHET



Certifié exécutoire par le Président compte tenu : 10 AVR. 2025

- de la transmission au contrôle de légalité le :
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 10 AVR. 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.